

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem, tenue le mardi 29 avril 2025 à 18 h 30, Local 219 et à laquelle sont présents :

Parents : Mesdames Mélanie Croteau
Stéphanie Boisvert
Jessica Desaulniers

Membres de la communauté : Monsieur Absent

Personnel enseignant : Mesdames Audrey Lamontagne
Julie Côté

Personnel professionnel : Madame Josiane Guillemette

Personnel de soutien : Vacant

Élèves : Mesdames Éléonore Leblond
Marie-Noël Trépanier

Directeur : Monsieur Hugo Brissette

Sont absents : Mesdames Mélanie Champoux
Ève Champagne
: Messieurs Sébastien Rheault
Loïc Nadeau
Jean-Nicolas Blais

1,00 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, madame Stéphanie Boisvert, déclare ouverte la séance ordinaire du Conseil d'établissement à 18 h 35.

1,01 PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question

1,02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CE10-251-2504

Madame Josiane Guillemette propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1,03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2025
CE10-252-2504

ATTENDU QUE Madame Jessica Desaulniers a fait parvenir à tous les membres du conseil d'établissement, dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem tenue le 25 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Jessica Desaulniers que, conformément aux dispositions de l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit adopté tel quel.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- 1,04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MARS 2025
Aucun suivi
- 1,05 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025
CE10-253-2504
ATTENDU QUE madame Éléonore Leblond a fait parvenir à tous les membres du conseil d'établissement, dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem tenue le 8 avril 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Éléonore Leblond que, conformément aux dispositions de l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit adopté tel quel.

Unaniment résolu ADOPTÉ
- 1,06 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025
Aucun suivi
- 2,00 APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES
CE10-254-2404
Il n'y avait pas de sorties éducatives.

Unaniment résolu ADOPTÉ
- 3,00 APPROBATION DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE 2025-2026
CE10-255-2504
Proposé par madame Mélanie Croteau.

Unaniment résolu ADOPTÉ
- 4,00 RAPPORT DES COÛTS DES PROGRAMMES 2025-2026
CE10-256-2504
Monsieur Hugo Brissette mentionne que la version finale des coûts sera présentée au mois de juin.

Unaniment résolu ADOPTÉ
- 5,00 RAPPORT ANNUEL 2024-2025
CE10-257-2504
Monsieur Hugo Brissette demande aux membres du CÉ de consulter le rapport annuel. Mention de la fiche #13 pour la formation.
- 6,00 PRÉSENTATION DES CRITÈRES D'INSCRIPTIONS 2026-2027
CE10-258-2504
La présentation des critères d'inscriptions sont présentés par madame Stéphanie Boisvert.

Unaniment résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

- 7,00 RÉPARTITION DES RESSOURCES 2025-2026
CE10-259-2504
Informations de M. Brissette.
Unaniment résolu ADOPTÉ
- 8,00 REDDITION DE COMPTE POUR LE PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION
CE10-260-2504
Informations de M. Brissette. Mention de la fiche #6 pour dépôt.
Unaniment résolu ADOPTÉ
- 9,00 PLAN DE RÉUSSITE
CE10-261-2504
Le plan de réussite se développe comme prévu.
Unaniment résolu ADOPTÉ
- 10,00 APPROBATION DU CODE DE VIE 2025-2026
CE10-262-2504
Le code de vie est proposé par monsieur Hugo Brissette et madame Stéphanie Boisvert.
Unaniment résolu ADOPTÉ
- 11,00 RAPPORT DU DIRECTEUR D'ÉCOLE
11,01 Construction
M. Brissette présente tous les travaux qui seront exécutés lors de la période estivale.
- 12,00 RAPPORT DES ÉLÈVES
Présentation des activités proposées aux élèves.
- 13,00 RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS
Pas de point rapporté
- 14,00 RAPPORT DU PRÉSIDENT
Pas de point rapporté
- 15,00 CORRESPONDANCE
Aucune correspondance.
- 16,00 AUTRES SUJETS
Aucun

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

17,00 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre sera le 17 juin à 17 h 30 au restaurant le Shad.

18,00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 09 madame Audrey Lamontagne déclare levée la séance ordinaire du Conseil d'établissement.

Stéphanie Boisvert, présidente

Hugo Brissette, directeur